

Le Doubs franc-montagnard

Autor(en): **Bacon, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 11. Novembre 1957

SOMMAIRE

Le Doubs franc-montagnard

La passementerie-dentellerie dans le Pays de Neuchâtel et l'ancien
Evêché de Bâle aux XVII^e et XVIII^e siècles
Marché du travail — Chronique économique

Le Doubs¹ franc-montagnard

Pèlerin solitaire issu de la désolation des plateaux jurassiens et des hautes cluses calcaires, le Doubs a ses peintres, ses chantres, ses écrivains. De Biaufond à Tariche, cette rivière farouche n'offre pas de beautés comparables à la chute, aux lacs et aux profonds couloirs du territoire neuchâtelois, et cependant elle exerce sur le promeneur curieux et enthousiaste un attrait puissant, irrésistible ; il s'en dégage l'expression d'une poésie nostalgique et pénétrante.

C'est le fleuve de l'abandon, de la mort qui fuit la civilisation. Il vit de souvenirs, se rappelant sa gloire passée, lorsque « grande route asphaltée » des pionniers de l'an mille, il concentrait les premières industries sur ses rives jalonnées de travaux humains, de maisons habitées et formait les têtes de pont d'où les moines de Saint-Ursanne et leurs manants partaient à la conquête des forêts vierges et des saignes² marécageuses de la Franche-Montagne de Montfaucon.

La course du Doubs tumultueux réveille des siècles d'ombre. Son infinissable travail d'érosion dans le roc qu'il scie depuis l'époque glaciaire donne l'image de l'éternel. Involontairement on songe à l'homme des cavernes, à l'ours féroce, au mammoth colossal. Puis surgit le souvenir des premières tentatives de civilisation ; on voit lentement, obstinément s'imposer une ère de labeur où la rivière servait de lien entre les Franches-Montagnes et la Franche-Comté, où résonnaient le heurt des marteaux, le grincement des scies, le frottement des meules, le tic-tac des moulins.

Puis s'estompe la période du déclin : chaque année les ruines se sont accumulées, les berceaux se sont tus, les lumières qui plongeaient leurs reflets dans l'onde mugissante se sont éteintes. L'effort de plusieurs siècles s'écroule lentement. L'oubli éternel ensevelirait la contrée depuis près d'un siècle, si le génie humain n'avait su tirer parti de la puissance du Doubs. Des barrages se sont élevés, des bassins d'accumulation se sont remplis et les turbines tournent et ronflent

¹ Du celtique dub, noir ; latin Dubis. L'éthymologie de dubius, douteux est fausse.

² Marais.

au Refrain, à La Goule, au Theusseret. Le fluide électrique, escaladant les côtes abruptes fuse jusqu'aux plateaux et jusqu'aux cités industrielles. Le fleuve sur le point de sombrer dans l'oubli ne mourra pas.

Des sites remarquables

Et même si les usines modernes ne réveillaient pas les échos de ses gorges, il ne tomberait plus dans l'abandon, notre Doubs. L'instruction, la lecture ont rendu l'homme sensible aux beautés naturelles. On visitera toujours le Moulin de la Mort, digne de ce nom par l'effroi qu'inspirent les rochers environnants et les eaux bouillonnantes.

Plus en aval, le Bief-d'Etoz est un lieu de désolation. Selon la tradition, le 18 septembre 1356, le tremblement de terre qui détruisit la ville de Bâle et la plupart des châteaux du Jura précipita dans le Doubs un pan de la montagne de la rive gauche. Ces lieux ont gardé un air de géhenne. Des roches fracassées couvrent les environs ; partout des blocs épars sur le sol. Le lit du Doubs, partiellement comblé par les débris de cet écroulement, s'est élevé de 17 mètres ; il a formé une cataracte dont le tonnerre, par les hautes eaux, s'élève jusqu'au sommet des monts. Le fleuve poursuit sa course endiablée dans un lit entrecoupé de quartiers de roche, contre lesquels les flots se brisent en mugissant.

Une lieue plus bas, on rencontre le Moulin du Theusseret, bâti au pied de deux hauts rochers taillés à pic. Ils ne laissent entre eux que l'espace strictement nécessaire au lit du fleuve et au bâtiment. Pour continuer sa route vers Goumois, le voyageur doit traverser la grange de l'ancien moulin. Ces deux rochers verticaux forment « le portique du majestueux temple de la nature » que nous venons de parcourir.

A quelque distance de Goumois, sur une colline surplombant le Doubs, s'élevait l'antique manoir de Franquemont ; il fut occupé par les troupes de l'évêque de Bâle en 1474, dans les guerres de Bourgogne. Les Suédois s'en emparèrent en 1636 et, en 1677, il fut démoli sur l'ordre du prince-évêque J.-C. de Roggenbach. Les numismates conservent jalousement les pièces de monnaie frappées par les seigneurs de Franquemont.

Là-haut, bien haut dans l'azur, le château des comtes de Spiegelberg accroît de ses ruines l'immense paroi de rochers qui bouche l'horizon. Une dentelle de roche couronne la crête de pics aigus. Véritable nid d'aigle, dans une position presque inaccessible, l'antique forteresse n'a pas échappé aux injures des siècles. Balaféré et troué, ce vieux champion du temps aurait certainement disparu si M. l'abbé Citherlet et la Société d'embellissement du Noirmont ne s'étaient chargés de panser ses plaies pour sauver quelques vestiges de ces augustes reliques du passé.

Poursuivons notre route. Nous débouchons dans le charmant village de Goumois, joyau du vallon du Doubs qu'il faut admirer au printemps. Niché dans les vergers, ses toits brunis émergent de la blancheur des arbres fruitiers. Sur chaque rive, Goumois-Suisse et Goumois-France rient sous le ciel lumineux et se penchent sur le miroir fuyant qui les sépare.

Vu à distance, Goumois-France présente un aspect curieux. Comme tout village bien pensant, il se serre autour de son église, au svelte clo-

cher de cuivre rutilant au soleil et veillant de haut sur les toits paisibles. La rue en est étroite, tortueuse, montante. Les maisons époussetées par les frondaisons des arbres fruitiers à travers lesquelles se devine la perspective descendante du coteau, semblent s'appuyer et s'étayer mutuellement ; elles élèvent leurs toits les uns par-dessus les autres, et l'on croirait que la plus basse soutient tout le poids du hameau. Goumois est un des souvenirs les plus fidèles du passé ; il apparaît tel qu'il a toujours été. Les « ôtâs » sont tous également vieux, usés, lépreux. Les hôtels des deux rives rivalisent de zèle pour conserver à l'antique bourg une réputation séculaire.

Le passé historique de Goumois est très intéressant. Ce village, habité bien avant le plateau franc-montagnard, a dû être une tête de pont romaine. La colline, que surmonte l'église, porte le nom de citadelle ; vraisemblablement elle rappelle l'existence d'un ancien poste militaire. Le « vira »³ était placé près du pont. Sur la rive droite est construite une vénérable demeure seigneuriale datant de 1540. Sa façade était ornée de fresques représentant des sujets de chasse. Selon les inscriptions, un ours et un loup-cervier auraient été tués en ces parages en 1761.

Un fleuve poissonneux

Plus paisible, le Doubs poursuit sa course vers le Moulin Jeannotat, Clairbié, l'Obchez, Soubey et Tariche. Ce parcours est le rendez-vous des pêcheurs. Pendant la dernière guerre la partie française du fleuve a été saccagée à la dynamite par les soldats allemands ; vandales sans scrupules, ils remplissaient des sacs de poissons dont une partie pourrissaient. Le repeuplement du cours d'eau a été effectué avec méthode et le mal est réparé.

Le fleuve généreux n'offre pas seulement l'abondance de sa truite, il donne aussi le concert de ses grenouilles. La chasse en fut longtemps interdite et les raines se sont multipliées en pleine quiétude. Dès l'équinoxe du printemps, les frileux représentants de la gent marécageuse quittent le royaume sombre et humide des vases et des joncs pour les rives fleuries de fritillaires et de renoncules. Ils sont alors impitoyablement chassés.

Autrefois le Doubs et le bief de Vautenaivre étaient peuplés de nombreuses colonies d'écrevisses. On les capturait au moyen de cerceaux à mailles dans lesquels on plaçait des viscères avariés dont l'odeur nauséabonde attirait les voraces crustacés. Au bout d'un certain laps de temps, il n'y avait qu'à relever le filet fixé par une ficelle à un bâton, et il était rare que l'appât n'eût produit l'effet désiré. Victimes d'une épidémie, les écrevisses ont presque totalement disparu de la région.

Les eaux du Doubs des montagnes ne sont jamais polluées ; aussi sont-elles les plus poissonneuses du Jura.

Le gourmet aime le Doubs pour ses truites, ses ombres, ses brochets, ses perches, ses barbeaux, ses chevesnes, ses ablettes et ses anguilles.

Le dimanche, les pêcheurs à la ligne sont innombrables ; ils arrivent de toutes parts en auto. S'il est, parmi eux, de nombreux appren-

³ De virer ; le pilori.

tis, s'il est des naïfs qui jettent leur ligne flanqués de leur dulcinée, on rencontre aussi des pêcheurs de première force qui ne rentrent pas bredouilles.

Dans le Doubs français, de Biaufond à l'Obchez, la pêche au filet est encore autorisée pour les détenteurs d'un droit accordé aux propriétaires riverains.

La pêche au filet est fructueuse, mais combien pénible et dangereuse même. Il faut se hasarder en barque sur le fleuve et, comme la plupart des riverains ne savent pas nager, il est surprenant qu'on n'ait pas de noyades à déplorer. Il est d'usage d'emmenner un chien sur l'embarcation ; son flair déjoue parfois les ruses des douaniers et des gardes-pêche. Le filet appelé trémil mesure 30 m. de longueur ; il est double ; les mailles extérieures ont 12 cm. de diamètre, celles de l'intérieur, 3 cm. Quand un poisson s'y prend, les petites mailles s'enfilent dans une grande et forment une poche qui retient sûrement sa proie. On emploie aussi l'étole ou araignée, filet de 60 m. de long sur 1,20 m. de hauteur.

Parmi les engins prohibés, on a la ligne de fond qui mesure 6 m., on y fixe un gros plomb et, comme amorce, un véron. On la tend au coucher du soleil, dans les repaires où se tiennent les brochets et les grosses truites, et on la relève de bon matin.

On connaît aussi l'épervier, grande cloche de mailles de 4 m. de diamètre à sa partie inférieure. Le bas est muni de dix-huit livres de gros plomb et forme sur tout le pourtour une poche dans laquelle se prend le poisson. Mouillé, il pèse 15 kg. On le lance au moyen d'une corde liée au bras à 5 m. de distance. C'est dire que le maniement en est très pénible et demande une grande pratique. Les braconniers ont soin de le teindre en vert, car ils doivent parfois le cacher dans les herbages et les feuilles..

Le trouble est un filet en forme de poche, de 2 m. de long, fixé à un demi-cercle et muni d'un manche de 3 m.

Vieilles auberges

On admettra sans peine que la vallée du Doubs est le rendez-vous des gourmets. On ne saurait rougir de la gourmandise, péché capital ; même s'en flatterait-on plutôt. N'est pas gourmet qui veut : c'est un don. Il faut de la délicatesse pour être gourmet ; il faut aussi aimer la vie, avoir de la santé, du bon sens, de l'équilibre et du discernement.

Presque chaque auberge, si modeste soit-elle, abrite un cordon bleu. Là, outre le poisson, on sait préparer de bonnes soupes mitonnées aux légumes frais, des gibelottes et des civets de nos lapins, des poulets rôtis à la flambée. Oui, on sait accommoder les fricassées de poulet ou le rôti aux morilles, l'omelette aux champignons ou le civet de lièvre cuit, mijoté, parfumé d'un verre de vieille eau-de-vie ; et les grenouilles, et surtout la truite en friture ou en meurette. Quelles odeurs sortent des cuisines !...

Elles disparaissent peu à peu, nos vieilles auberges. On les transforme, on les modernise, on troque leur crinoline contre un bikini, elles subissent tous les outrages de la civilisation. Il en est cependant encore l'une ou l'autre protégées par la solitude et l'éloignement. Ce sont de petits paradis du ventre dont la patronne est la reine incontestée. Je

Pour vos constructions

Pour vos utilisations industrielles du bois

(établis, portes et cloisons spéciales)

demandez les conseils de la

Fabrique de panneaux forts et bois croisé S.A., Tavannes

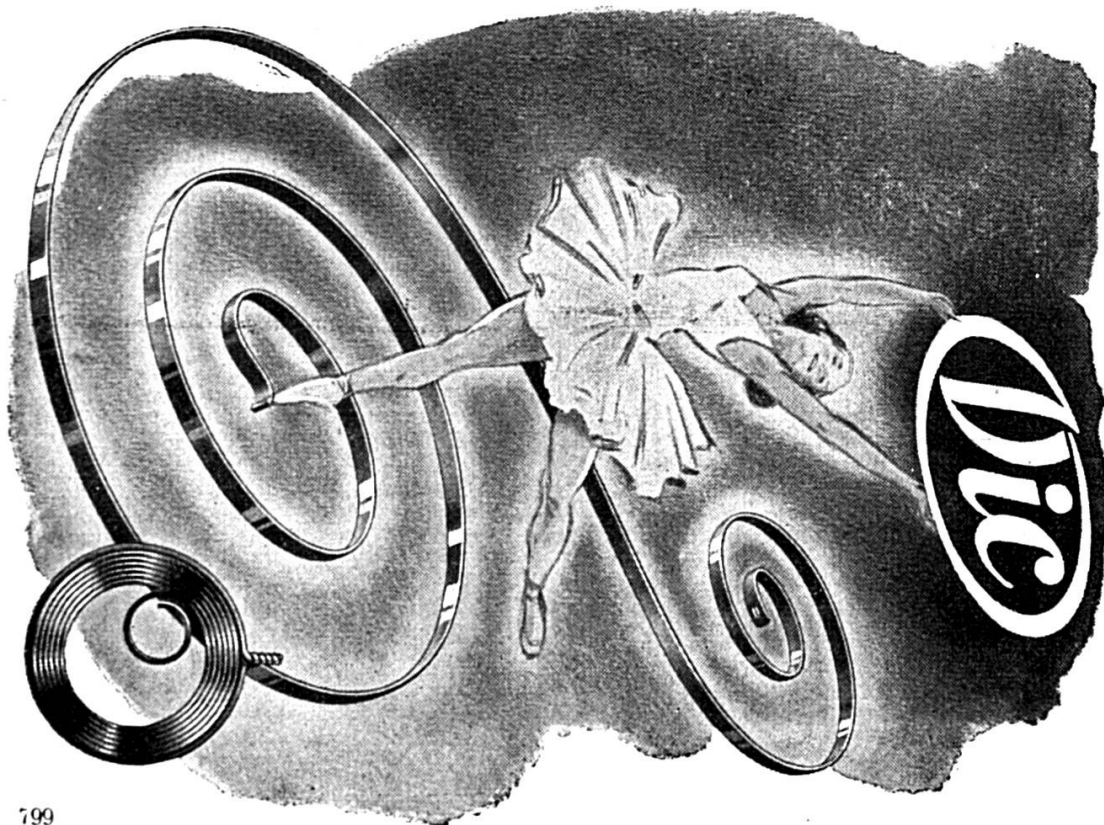
790

MANUFACTURE DE RESSORTS D'HORLOGERIE

Victor Beuchât - P. Beuchât & Cie, succ., Bienne

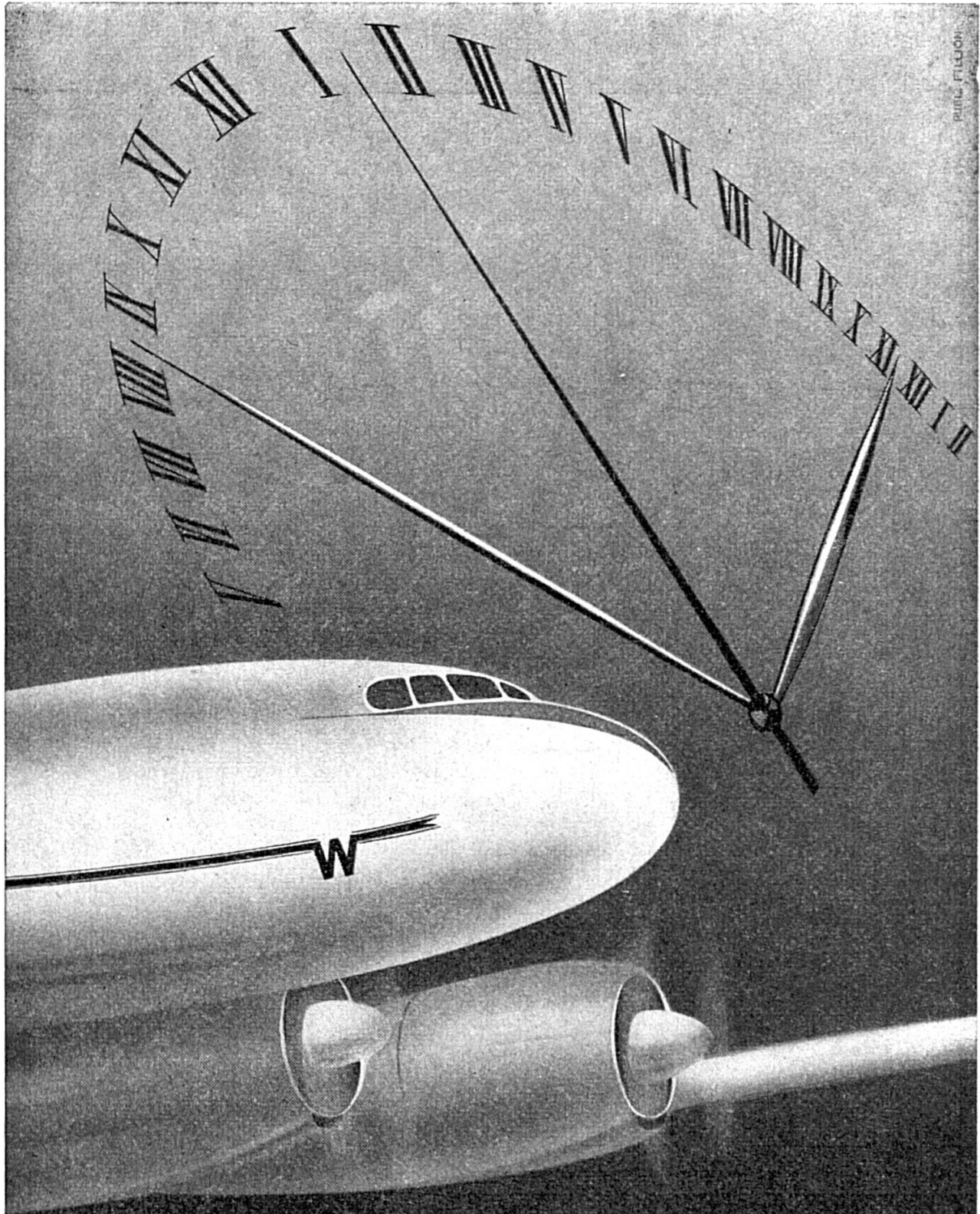
Ressorts de fabrication **Ressorts en alliage NEOTAL**

Ressorts de rhabillage **Ressorts de réveils**



799

V



JURAWATCH

DELEMONT

SUISSE

ne sais si le progrès l'a frappée, mais j'en revois une de ces vieilles auberges, à travers la brume des années et elle ranime une part de ma jeunesse, un coin du Clos du Doubs qui n'est peut-être plus tel qu'il était autrefois.

Son antique cuisine était le refuge de la joie saine, du plaisir permis à tout bien-vivant, de la santé forte et du bel appétit ; officine des vieux « Montaignons » en fête, point dédaigneux des biens de la terre, sachant jouir de la vie sans hypocrisie, proprement, vigoureusement ; c'était la maison de l'estomac complaisant, condition de la bonne humeur et du bon travail.

La salle à manger était simple, presque nue ; rien pour distraire les clients assis à la table bien garnie. A table, on mange et on boit. Manger et boire sont des opérations sérieuses qui méritent de n'être pas négligées surtout quand la cuisinière vaut ce que valait « dame Fourchette ».

Dame Fourchette ! Quelle incomparable maîtresse d'hôtel ! Je vois, par les yeux du souvenir, le lieu sacré où elle préparait ses merveilles. Il fallait être dans la manche de la bonne femme pour pénétrer dans son laboratoire ; n'entraît pas qui voulait dans cet antre de la bonne chère au plafond enfumé, aux recoins obscurs et troublants d'où casseroles et cuivres lançaient des éclairs.

Aux grands jours, on se serait cru dans une forge. Un feu clair lançait des flèches d'or dans la hotte insondable de la cheminée. Des monceaux de viande, des rangées de volaille encombraient la grande table. Madame Fourchette, en tablier de coutil, les manches retroussées, les cheveux en bataille, armée d'un couteau et d'une fourchette, talonnait la servante, commandait, surveillait, s'énervait, taillait, découpait, piquait, goûtait, assaisonnait ; c'était le mouvement perpétuel ; c'était, forte de son autorité, sûre de sa supériorité, Junon dans l'Olympe.

Un bon diner doit être dignement arrosé. Sous l'œil de dame Fourchette, son époux faisait le service de la table. Il avait un ventre rond et de bonnes lèvres sensuelles ; c'était Satan en ribouldingue, mais pas un Satan féroce, un Satan gourmand et noceur. Il connaissait les clients qui lui réservaient son verre. Se léchant les babines, il apparaissait porteur de vénérables flacons poussiéreux et remplissait les verres des amis et le sien avec de beaux petits gestes onctueux et des paroles mielleuses. Il les caressait des doigts et des yeux ces vieilles bouteilles, avant de les déboucher lentement avec mille précautions. L'heureux petit homme ! Il avait une façon de faire claquer sa langue et de recevoir les compliments dès que ses habitués avaient goûté son nectar !

Elle était vraiment hospitalière, cette auberge simplette. On y faisait des séjours prolongés, à l'aise, loin des regards indiscrets. Les maîtres du logis possédaient la première qualité du métier, la discrétion. Quels admirables complices, silencieux, muets comme leurs poissons ! Ils aimaient leurs clients et leur métier assez pour l'argent et beaucoup pour la gloire.

Légende et réalité

Autrefois, le Clos du Doubs était l'eldorado des contrebandiers, mais depuis un demi-siècle leur nombre est en forte régression, le jeu

n'en valant plus la chandelle et la surveillance s'étant faite de plus en plus serrée.

Les solitudes du Doubs gorgées d'ombre et de mystère, frémissantes du clapotis de l'eau et du murmure des berges évoquent le souvenir des contes fantastiques qui berçaient l'imagination naïve de nos ancêtres. Ces gorges noyées de brume, plongées dans l'obscurité hallucinante, pleines de soupirs et de houle font revivre d'anciennes histoires de contrebandiers, souvent invraisemblables, que les vieilles gens racontaient à voix basse, à la lueur indécise d'une lampe fumeuse, quand déchaînée, la rafale s'engouffrait dans la cheminée béante.

Le contrebandier agrippé aux saillies des rochers, le contrebandier luttant dans son esquif contre le fleuve impétueux, le contrebandier, hôte des cavernes, bête fauve tourmentée par la faim et la soif, la pluie et le gel ; impitoyablement traquée, toujours aux abois, quel sujet de roman, quelle trame merveilleuse il permet de tisser ! Son métier périlleux, quoique louche, nous paraît sympathique : c'est la victime dont le douanier devient le bourreau.

Contes qui abrègent la longueur des soirées, qui excitent l'imagination des petits, qui engendrent des songes agités. Leur invraisemblance nous fait sourire ; depuis longtemps la réalité a tué le rêve. Cependant, est-ce atavisme ? est-ce un obscur besoin d'émotion ? l'attrait de la contrebande est resté vivace dans les populations limitrophes et il n'est guère de frontaliers qui n'aient sur la conscience l'un ou l'autre délit véniel. C'est du snobisme plutôt que de la contrebande et l'on peut même affirmer qu'ils forment l'exception ceux qui pourraient se vanter d'un exploit véritable. C'est dire que la contrebande n'est plus qu'un souvenir.

Plus dure est la réalité. Tandis que ronronne le fourneau, qu'une douce chaleur envahit la chambre, pense-t-on qu'il est des hommes que le devoir appelle dehors plusieurs nuits par semaine ? Seule la lune figée dans le ciel implacable les suit de son œil mort ; seule la bise aigre qui ride la moire du Doubs rompt le lourd silence des cluses frissonnantes. Parfois, quinze jours durant, un froid mortel de 15 à 20 degrés règne sur le mutisme sépulcral de la triste vallée. Puis surviennent la pluie ou la neige glaciales qui allongent les heures, désespérément. Fourbu, transi, le garde-frontière promène la silhouette de son spectre errant dans l'obscurité vague ; il courbe l'échine sous les rafales qui ensevelissent les chemins, qui en un clin d'œil, transforment la topographie des lieux. Aveuglé par la neige soulevée du sol, trébuchant dans les creux perfides, le douanier ne connaît pas l'hésitation. Soumis à une discipline inflexible, il doit occuper son poste, atteindre à l'heure dite le point désigné par son supérieur. L'œil au guet, l'oreille tendue, il halette dans le silence tragique de l'ombre opaque ou dans le mugissement du fleuve démonté. La tâche des chefs n'est pas moins astreignante ; la surveillance de leurs hommes leur impose de strictes obligations, lors de l'inspection des postes, des interminables tournées nocturnes. Il n'est pas rare qu'après avoir longé le Doubs de Goumois à Clairbié, ils traversent l'éperon du Clos du Doubs pour aboutir à Ocourt. On avouera que le métier n'est pas de tout repos.

Chasseurs et charbonniers

Le Clos du Doubs a toujours été le paradis des braconniers, mais le métier se gâte, le garde-chasse pouvant surgir inopinément.

Mieux vaut être en règle avec la loi. Et je vous assure bien que les nemrods des côtes escarpées du fleuve ne sont pas de ceux que l'on voit sur l'almanach ou la carte postale humoristique. Tout disciple de St-Hubert conduit son chien dans les broussailles, l'arme au bras ; il s'attaque au raidillon le plus abrupt, il suit son compagnon à quatre pattes dans des lieux presque inaccessibles. Cette chasse-là, ce n'est pas un quelconque divertissement, c'est de la passion. Qui est pris par le charme de la chasse, qui subit l'appel atavique de la nature éprouve une joie intime, une jouissance secrète à s'imposer la dure, la bonne fatigue. Le frisson du lancé, l'approche rapide des abois, le craquement des feuilles sèches sous la course effrénée des bêtes lui causent une émotion indicible. Quand il voit s'écarter les broussailles, quand les deux yeux vides de son arme se braquent sur sa proie, quand la détonation déchire le silence pesant, quand essoufflé, il ramasse un corps chaud, palpitant et sanglant, alors il exulte, jouissant d'une minute d'intense bonheur.

Pas de chasse sans effort. Ce sont ses difficultés, ses fatigues, ses désillusions même qui la rendent émouvante, qui en font la poésie. Voilà comment ce sport est compris par les naturels des parages du Doubs : chasser signifie lutter, lutter de force, d'adresse et de ruse.

Avec de tels ennemis le gibier en voit de drôles. Dépistées, les bêtes hagardes connaissent sans répit les affres de la poursuite obstinée, elles sentent à leurs trousses le hâle brûlant du « Bruno » à la langue baveuse et pendante, à l'œil sanglant, aux crocs luisants. Et cruel, implacable, d'un éclair, l'homme coupe net le ressort de leur fuite éperdue.

Les charbonniers si nombreux autrefois étaient en passe de disparaître, quand la guerre a remis à l'honneur l'humble charbon de bois. On en trouvera toujours de temps à autre sur les escarpements des rochers du Clos du Doubs. Ils contribuent à la mise en valeur de forêts mal placées et abruptes. La confection du charbon est tout indiquée dans les sous-bois profonds ayant besoin de sarclages étendus. Alors qu'un stère de bois pèse environ 500 kg., charbonné, il n'en pèse plus que 90.

L'ancien système mis en valeur par les siècles vaut bien les procédés scientifiques et les fours démontables.

Le charbonnier s'installe dans un endroit plat à l'abri des courants. Une fumée tantôt légère et bleutée, tantôt lourde et grise trahit l'emplacement de la « charbonnière ».

Le métier pénible exige une certaine expérience. Pour élever une meule, on plante une longue perche autour de laquelle on dresse en cercles des bûches minces, longues d'un mètre environ. Une première couronne terminée, on la surmonte d'un nouvel étage jusqu'à ce que la construction ait pris la forme d'une meule.

A la base on ménage une petite galerie horizontale aboutissant au centre et débouchant à l'air libre. Dans la cheminée on prépare du bois

bien sec, des écorces, et lorsque la meule sera recouverte de mousse, puis d'une couche de terre sablonneuse et humide, on mettra le feu dans la galerie horizontale. Il s'insinuera dans toutes les couches et sera alimenté pendant quarante-huit heures par le sommet de la meule, puis toutes les issues seront définitivement fermées.

La meule doit être surveillée continuellement pour éviter toute fissure, car c'est un désastre si les flammes jaillissent. Le bois brûlé ne laisserait que cendre et débris mal carbonisés.

Les sécrétions de diverses teintes apparaissent au dehors à travers la couche de terre permettant au charbonnier de juger de l'état de la cuisson. L'opération dure une bonne semaine, mais pendant ce temps l'ouvrier ne baye pas aux corneilles ; il prépare une autre meule qui demande trois ou quatre jours de travail. Elle aura une capacité de 25 à 35 stères de bois.

Le hêtre, le charme, le noisetier sont les essences les plus recherchées. Une meule de 30 stères fournit 2500 kg. de combustible. Le charbon de première qualité est dur, brillant, compact, cassant, d'un beau noir irisé. Trop cuit, il est terne ; s'il a manqué de cuisson, il est grisâtre et casse difficilement.

N'est pas charbonnier qui veut ; des ouvriers inexpérimentés, des meules mal montées peuvent causer des pertes sensibles.

Loin du monde, perdus dans les côtes boisées, les charbonniers observent strictement les prescriptions de ce quatrain :

*Aux mois où « r » vous trouverez,
Boire eau point ne devez ;
Et aux quatre autres mois sans « r »,
Quittez vos femmes, prenez bon verre !*

Solitude et grandeur

Pour beaucoup de Jurassiens, le Doubs est encore inconnu. Et pourtant sa présence immédiate est si tonique ! Rives vertes bercées par le grondement éternel des eaux, rochers rébarbatifs troués de grottes qui racontent souvenir et légendes, eaux mortes au fond des antres noyés d'ombre, flots écumeux dans les rapides qu'un rayon de soleil habille d'or. Obstiniées, les eaux fouillent les anfractuosités de rocs, s'égarant dans les gouffres noirs, éclaboussent les pierres polies, jaillissent grondantes sur les obstacles et, dans un sursaut d'énergie, dans le han douloureux de leur plainte infinie, projettent leur écume irisée sur la pente bosselée des rapides.

Rien d'étonnant si dans ces abîmes lugubres sont nées des légendes fantastiques ; rien de surprenant si l'imagination naïve de nos pères a forgé des contes invraisemblables et a fait de ces lieux terrifiants le repaire d'êtres fabuleux qui, sous la lune, fardés de lumière sépulcrale, écoutaient les pleurs du vent rageur et la clameur immense des eaux tombantes et brutales.

Après avoir lentement progressé dans les couloirs profonds et glauques, le fleuve reparait pour un temps à la lumière. Longtemps étranglé, mâté, il retrouve force et plénitude. Mais d'autres surprises le guettent. D'un nouvel élan il enjambe le roc qu'il ébranle et corrode pour s'épanouir plus bas dans un bassin étale où il reprend haleine avant de subir le vertige d'autres gouffres.

Au printemps l'inondation menace. Le bief Farou, qui surgit à mi-côte du flanc du versant français, à quelque cent mètres en aval de la maison d'école de Goumois, soudain se met à hurler, donne violemment et grossit de son écume bondissante les flots gonflés du fleuve. La brusque sortie du Farou, source intermittente qui se manifeste à la débâcle, est pour les riverains le signal d'un danger immédiat.

L'inondation dont le souvenir le plus terrifiant persiste à Goumois est celle de 1882. Une croix marquée à un mètre du sol, au mur de l'hôtel Cachot, rappelle le point extrême atteint par les eaux. En février 1910, l'usine du Theusseret fut envahie par l'élément furieux et cette année encore, le Doubs a renouvelé les mêmes frasques. Les inondations de 1918 et de 1929 sont encore présentes à toutes les mémoires.

Ces débordements périodiques se produisent généralement au solstice d'hiver ou en février, quand la fonte des neiges est accompagnée de fortes précipitations.

C'est alors qu'il faut assister à la sarabande de centaines de torrents fougueux, enfantés par la montagne. L'eau moutonneuse bondit sur les gradins, creuse un lit de fortune et, telle une folle échevelée, vient se briser contre le roc impassible. Puis vaincue, impuissante, elle freine sa fougue sur un replat, dans un bassin transparent, tapissé de cailloux blancs. Par un étroit chenal, l'onde calmée reprend sa course. Elle frétille, tourbillonne à mesure que la pente se fait plus raide ; avant d'atteindre le but de sa course effrénée, elle retombe du haut de la dernière falaise en face du ciel lumineux pour s'engloutir dans le Doubs, Moloch insatiable qui tuera sa jeunesse et sa joie.

En automne le fleuve enseveli dans le brouillard donne l'idée du complet abandon.

Grisaille d'automne

*Le Doubs, fils des monts caverneux,
Ermite d'un vallon brumeux,
A travers les siècles sans nombre,
Poursuit son rêve comme une ombre.
Du fond de son cloître glacé,
S'élève un chant des trépassés.
Sous l'âpre souffle des collines
Les impalpables mousselines
Se chevauchent vers l'inconnu
Dès que novembre est revenu.
Transis dans l'obscurité grise
Où le pâle soleil s'irise,
Les arbres aux rameaux ployants
Grelottent givrés, larmoyants.
La pénombre tisse un suaire
Au flot plaintif, gueux solitaire.
En ces lieux de mystère noir
On raconte, quand vient le soir
Lourd de silence et de grisaille,
Des légendes que la marmaille
Ecoute en serrant les mamans.
Sabbats des sorcières d'antan,*

*Contes fous, troublantes histoires
Ressuscitent dans les mémoires.
Lugubre, la rage du vent
Hurle à faire claquer des dents.
Le Doubs pressé, moutonne et gronde
Au creux de sa fosse profonde.*

P. BACON

La passementerie - dentellerie dans le Pays de Neuchâtel et l'ancien Evêché de Bâle aux XVII^e et XVIII^e siècles

**Naissance et développement — Ses relations avec l'orfèvrerie,
la fabrication de boîtes de montres et la gravure-ciselure**

Introduction

En 1723 paraissait, à Lyon, le « Dictionnaire de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers » de Jacques Savary dit des Brûlons, dictionnaire dont l'édition de 1742, publiée à Genève, fut connue au loin, entre autres en Erguel, puisqu'elle se trouvait dans la bibliothèque d'Abraham III Gagnebin, le réputé chirurgien-médecin et naturaliste, né en 1707 à La Ferrière et décédé l'an 1800 à La Chaux-de-Fonds.

Le volume II de ce dictionnaire traite de dentelles ou passements, et précise qu'ils sont composés de plusieurs fils d'or ou d'argent, fins ou faux, de soie ou de lin, entrelassés les uns dans les autres. Savary ajoute : Il se fabrique des dentelles de plusieurs façons et qualités. Les unes sont toutes de fils d'or ou toutes de fils d'argent ou en partie de fils d'or ou de fils d'argent ; d'autres sont en soie de différentes couleurs et d'autres encore en fils de lin très blanc.

Leur usage le plus ordinaire, est-il dit, est pour orner les habits, le linge, les coiffures des femmes et les parements de l'Eglise.

Prohibition des dentelles étrangères en France vers 1660

La marque des dentelles de fil venant de pays étrangers, expose Savary, a été établie en France en l'année 1660 par une ordonnance du roi du mois de juillet de la même année. En 1664, elle fut unie au bail des cinq grosses fermes. La marque des dentelles, explique l'auteur, a été observée tant que le commerce en a été libre et jusqu'à l'entière interdiction de cette marchandise déclarée de contrebande par l'ordonnance de 1687.

Pays de Neuchâtel. Mandement de la Seigneurie du 16 février 1661 pour la répression du luxe ¹

Le gouvernement neuchâtelois interdit le port de toutes les étoffes, galons, dentelles d'or ou d'argent fin ou faux, boutons, passepoils, franges, nœuds et autres choses semblables, faites d'argent, fin ou faux, à